



3 juin 2021

Déclaration liminaire Conseil de surveillance d'EPAF

Le conseil de surveillance est convoqué ce 3 juin, peut-être pour la dernière fois sous cette forme dès lors que le secrétariat général envisage d'une part la création d'une fédération faitière dont on a toujours pas compris ni les contours, ni son rôle, ni finalement en quoi elle consisterait et d'autre part, la vente du patrimoine d'EPAF et la cession de son activité vacances loisirs.

Les fédérations des Finances **Solidaires et CGT** tiennent à rappeler leur attachement au patrimoine d'EPAF et à l'activité pleine et entière de l'association. Les résidences ne sont certes pas parfaites et certaines d'entre elles nécessitent des travaux d'adaptation et de remises à niveau aux standards actuels. Mais EPAF ne l'a pas caché et réclame depuis plus de 10 ans, en toute responsabilité, ces travaux. M. RICHTER, trésorier de l'association fait, à chaque conseil de surveillance, un bilan financier mais, au-delà, dresse les perspectives et alarme, depuis des années, sur la nécessité d'investir dans des travaux de réfection et d'amélioration.

Or, le Secrétariat Général, qui est pourtant présent lors de ces conseils, fait la sourde oreille et ne répond même pas aux arguments présentés.

Alors EPAF gère au mieux avec ce qu'on lui propose c'est à dire pas grand-chose. Depuis toujours EPAF a su faire preuve de compétences et d'un savoir faire exemplaires. Nous rappelons qu'EPAF est un opérateur unanimement reconnu dans le monde du tourisme social même si d'aucuns le qualifient, avec un certain mépris, de « petit opérateur sans expérience ».

Alors oui, des investissements doivent être faits dans les résidences mais nos deux fédérations savent que tous les travaux ne sont pas urgents et qu'ils peuvent s'étaler dans le temps.

Le Secrétariat Général porte l'entière responsabilité de la situation à EPAF, tant en ce qui concerne l'état des résidences dont il a refusé l'entretien et la modernisation qui incombe pourtant à tout propriétaire qu'en ce qui concerne la communication sur les prestations EPAF, en refusant de faire jouer aux délégations d'action sociale pleinement leur rôle en la matière.

Par ailleurs, les fédérations des finances **Solidaires et CGT** tiennent à remercier tous les personnels EPAF et en particulier ceux exerçant dans les résidences pour leur travail et leur implication dans un contexte très difficile, lié d'une part à la gestion de la pandémie et d'autre part à une situation anxiogène créée de toutes pièces par le Secrétariat Général concernant l'avenir des résidences.

Dans cette pandémie les agents du ministère ont plus que jamais besoin de vacances et de sécurité au travers d'un parc à leur disposition.

Le Ministre s'inquiète de la pérennité en France des emplois impactés par la crise sanitaire. Il souhaite relancer l'Économie dans tous les secteurs dont ceux particulièrement touchés comme le tourisme et la restauration. L'État a dépensé des milliards pour éviter un chômage de masse et des faillites en chaîne.

Comment notre Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance peut-il faire le choix de se débarrasser d'un patrimoine dont la remise en état n'est finalement pas si coûteuse au regard des milliards dépensés ?

Comment ose-t-il plonger dans le désarroi, la précarité, quelque 150 personnes et leurs familles, qui plus est en pleine pandémie ?

Pour nos deux fédérations d'autres choix sont possibles et nous refusons que l'État se « débarrasse » des personnels EPAF qui font leur travail dans le respect des agents du Ministère et qui ont toujours pour objectif de leur apporter totale satisfaction.

À ce jour les usagers des résidences EPAF malgré l'imperfection de ces résidences, donnent une note de 8,5 sur 10 tout à fait remarquable et supérieure à celle des autres prestataires, démontrant qu'ils se trouvent satisfaits de la prestation offerte.

Il serait donc temps que le Secrétariat Général prenne en compte tous ces éléments et revoie sa copie dans un dialogue social renouvelé.